

## LE COUVENT DES CORDELIERS

G. GUIRAUDET

Dans son « *Histoire de Sommières* » Émile Boisson nous dit qu'il existait au faubourg du Bourguet un couvent des Cordeliers ou Frères Mineurs de St François construit en 1223, du vivant même de ce saint, grâce à Pierre Bermond d'Anduze, alors seigneur de Sommières qui avait fondé cet établissement. « *Cette maison était considérable et la communauté rassemblait trente religieux, dirigés par un « gardien » qui avait le grade de docteur en théologie* ».

Dans son manuscrit « *Antiquités et Annales de la ville de Sommières* » Louis Bruguière précise qu'il y avait « *aussi une école en philosophie et théologie... et en l'année 1513, le chapitre provincial y fut célébré avec toute la sollemnité requise, d'autant plus commodément que le même couvent avait 8000 livres de rente, somme considérable de ce temps-là.* »

Le même Bruguière rapporte un incident qu'il avait relevé dans les archives de « *ses* » religieux. « *Une délibération en latin*

Plan du couvent des Cordeliers en 1672  
(Archives Départementales du Gard, H524)

*prise en chapitre assemblé, le dernier novembre 1502 à l'occasion de certains débats ou discussion entre eux touchant leur réforme, car il est bon de sçavoir que le cardinal d'Amboise, pour lors ministre d'estat, et légat du pape et par conséquent tout puissant en France, et en cours de Rome, voulait absolument que cet ordre ce refforma, mais plusieurs s'y oposèrent, ce qui causa entre eux des troubles et disputes, notamment au couvent de cette ville, où les esprits s'échaufèrent s'y fort qu'ils en vinrent aux invectives, de façon que le père Antoine Fulcaldy, leur gardien pria les consuls de la ville de ce transporter dans leur couvent, avec les officiers de l'hôtel de ville, en présence desquels, il fut fait un inventaire de toute leur argenterie, et ornements dont on pourra voir la copie ou extrait que j'ay tiré et collationné au pied de la ditte délibération qui est en latin vulgaire<sup>12</sup>. »*

Les Cordeliers possédaient de grands biens territoriaux à Sommières. Tous les terrains situés au flanc de la colline de la Coustourelle depuis le « Jeu de ballon » jusqu'à l'actuelle route de Nîmes leur appartenaient. À la suite de donations et de testaments, ils avaient également hérité de propriétés à Aubenas, Joyeuse, Largentière en Ardèche qui leur procuraient d'importants revenus.

Le couvent des Cordeliers de Sommières était donc prospère.

Ce besoin de réforme que Bruguière signale et qui s'est manifesté au sein du couvent se répandit à l'échelon national. Des idées nouvelles concernant les pratiques religieuses se développèrent rapidement sous l'impulsion de Luther et de Calvin. En 1562, Pierre Viret, un disciple de Calvin, vint à Sommières prêcher la nouvelle doctrine « *sous les arceaux de la place de la Halle* ». Il sut enflammer son auditoire qui adopta en

---

<sup>12</sup> Louis Bruguière : « *Antiquités et Annales de la ville de Sommières* » (page 37 à 41). À la suite de ce texte est donné l'inventaire des objets du culte.

masse la nouvelle religion. Les « réformés », comme on les appelait, conscients de leur force se rendirent maîtres de l'hôtel de ville et du château où ils nommèrent un nouveau gouverneur. Ils chassèrent les catholiques de l'église St Pons dont ils firent leur lieu de prêche.

*« Mais ces excès furent poussés plus loin. Les monastères qui ornaient notre ville et notre territoire furent dévastés, leurs biens et leurs richesses pillés et dispersés, les religieux massacrés<sup>13</sup>. »*

Parmi ces édifices pillés et rasés figurait le couvent des Cordeliers. Dans son manuscrit Louis Bruguière ajoute que : *« deux bons frères mineurs et sept pèlerins espagnols furent martyrisés et jetés dans un puits ; »*

Les affrontements religieux vont se succéder pendant près d'un quart de siècle dans toute la France et à Sommières. La ville va subir deux sièges en 1573 et 1575. Ils ont été menés tous deux par Henri 1er de Damville, futur duc de Montmorency. Le premier à la tête des troupes catholiques, le deuxième en faveur des protestants.

Les querelles religieuses marquèrent un répit avec la proclamation de « l'Édit de Grâce d'Alais », en 1629, signé par le Roi Louis XIII au camp de Lédignan.

Dès 1630, les Cordeliers reviennent à Sommières. Un spectacle de désolation les attend. Ils trouvent des tas de ruines à la place de leur couvent et de leur église. Tout est à reconstruire. Malheureusement leur communauté s'est très sensiblement réduite. De trente qu'ils étaient autrefois, ils ne se trouvent plus que six.

Ils entreprennent d'abord la reconstruction du couvent, qui, compte tenu de leur effectif, sera de dimensions plus

---

<sup>13</sup> Emile Boisson : « De la ville de Sommières » page 170

modestes que l'ancien édifice.

L'entrée qui débouche sur un grand vestibule, se situait au centre du bâtiment d'un étage. À droite une longue et large salle voûtée devait servir à la fois de réfectoire et de salle de réunion et de prières. Cette salle voûtée subsiste encore de nos jours et on peut voir au plafond deux médaillons qui représentent, l'un un moine en prières, l'autre un curieux ange avec trois paires d'ailes.

Sur la droite du vestibule il y avait une grande cuisine sur la voûte de laquelle on peut lire une inscription en relief avec une date : 1672. Peut-être la date de la fin de la construction de cet édifice ? Il y avait à côté de la cuisine d'autres pièces annexes servant au rangement des provisions.

On accédait au premier étage par un escalier en pierre avec des balustres, composé de trois volées. Il existe encore. Il est semblable à celui de l'ancien couvent des Ursulines de la rue Taillade et date de la même époque<sup>14</sup>.

Cet escalier débouchait au premier étage, au milieu d'un long couloir qui occupait toute la longueur du bâtiment. Sur la droite, ce couloir desservait huit cellules pour les moines. Sur la gauche plusieurs pièces avaient été aménagées et pouvaient servir de salles de travail.

En octobre 1671, le père Maraval, docteur en théologie, provincial et commissaire général des Frères Mineurs de l'Ordre de St François en la province du Languedoc, vient visiter le couvent. Il est heureux de voir cet établissement nouvellement construit. Mais il déplore l'absence d'une église et forme le dessein de reconstruire celle abattue.

*« C'est en sa présence que commence le déblaiement des ruines. Notre cartulaire donne la dimension des anciens bâtiments. Tous les fondements ont été découverts et sont épais*

---

<sup>14</sup> Actuel espace Lawrence Durrell.



Escalier à balustres du 17<sup>ème</sup> siècle, ancien couvent des Cordeliers  
(Photo G. Guiraudet)



Inscription sur la voûte de l'ancienne cuisine du couvent des Cordeliers  
(Photo G. Guiraudet)



Panneau sculpté au plafond, ancien réfectoire des Cordeliers  
(Photo G. Guiraudet)



Panneau sculpté au plafond, ancien réfectoire des Cordeliers  
(Photo G. Guiraudet)

*de cinq pans<sup>15</sup>, encore les amorces des chapelles y sont autour ; la dite nef a de long, douze cannes<sup>16</sup> et six de large. Les fondements du chœur ont été entièrement arrachés du fonds, n'en trouvant point, sinon les marques que là où ils étaient sont remplies de pierres et ne reste que la dite nef qui est carrée. <sup>17</sup> »*

Il est certain que pour une communauté aussi restreinte, une église de l'importance de celle existant autrefois ne se justifiait pas. Mais le père Maraval tenait à redonner à cet édifice toute sa grandeur passée. Les travaux commencèrent donc, mais l'argent manquait pour les mener à bonne fin. Le père Maraval écrivit alors à Mgr Fléchier, évêque de Nîmes pour lui demander quelques secours prélevés sur les aumônes du diocèse. Celui-ci lui répondit en disant qu'il était préférable de venir en aide aux pauvres que de construire des églises.

Finalement, c'est Raymond de Pavée, seigneur et baron de Villevieille, lieutenant pour le Roi au gouvernement de Sommières, qui vint en aide au père Maraval et contribua pour beaucoup à la reconstruction de l'église. Celle-ci ne fut terminée qu'en 1710. Pour le remercier de ses largesses on aménagea à son intention un logement dans le couvent et une chapelle dans l'église lui fut concédée. De plus tous les vendredis de l'année, une messe était dite pour le repos de son âme.

Il ne semble pas qu'en 1703, lors de la venue de Cavalier et des ses camisards, le couvent ait eu à subir des dommages alors que les maisons et auberges du quartier du Bourguet ont été pillées et incendiées.

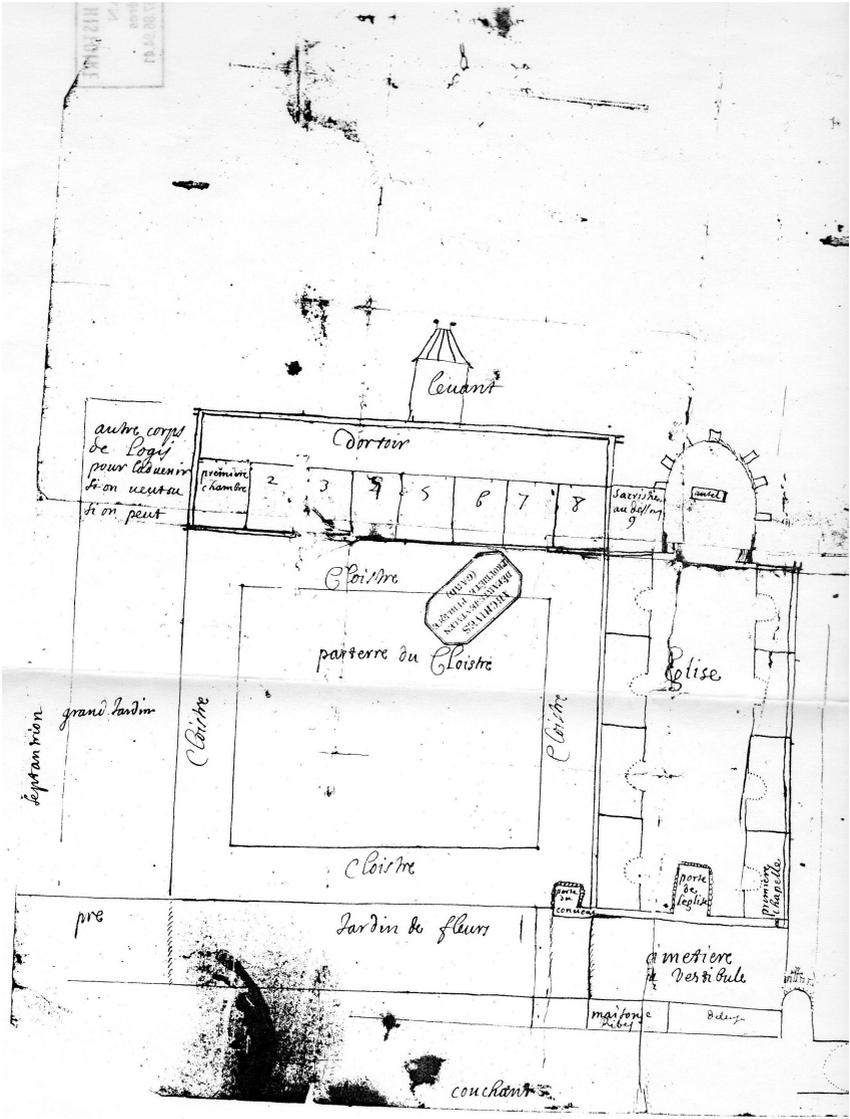
Petit à petit, sans afficher la prospérité d'autrefois, le nouveau couvent commençait à disposer d'une certaine aisance.

---

<sup>15</sup> Le pan ou palme valait 1/8 e de canne soit environ 24 cm.

<sup>16</sup> La canne, mesure de longueur valait 1,70 m.

<sup>17</sup> E. Boisson : « *De la ville de Sommières* ». page 104.



Plan du couvent des Cordeliers  
(Archives départementales du Gard, H 522)

Il possédait encore tous les terrains situés sur le versant de la Coustourelle qui étaient loués à des particuliers, et d'un vaste enclos autour de l'établissement. Il bénéficiait aussi de diverses rentes. A. Lombard Dumas nous dit qu'en 1712, les moines n'étaient plus que cinq. « *Ils desservaient le couvent des Ursulines qui, à cette époque était à la Taillade et remplissaient les fonctions d'aumôniers dans plusieurs châteaux.* »

Si l'on s'en réfère à un plan de l'époque, on voit que devant le couvent un cloître avait été aménagé autour d'un jardin.<sup>18</sup>

Tout semblait donc aller pour le mieux pour la communauté. Pour se rendre à leur église un passage avait été pratiqué à partir du côté droit de leur réfectoire.

Mais, ils devaient se sentir perdus dans leur vaste église ; Il est vraisemblable qu'une partie de la population de Sommières venait assister aux offices. Plusieurs chapelles latérales avaient été concédées à des particuliers<sup>19</sup>.

Voilà que 1789 arrive et la Révolution vient bouleverser la bonne marche de l'établissement. Un décret de l'Assemblée Constituante du 13 février 1790 ne reconnaît plus les vœux monastiques et supprime les ordres religieux réguliers.

Déjà, dès le 2 novembre 1789, à l'incitation de Talleyrand, évêque d'Autun, la nationalisation des biens du clergé avait été votée par cette assemblée.

Les Cordeliers quittent alors les lieux et certains prennent le chemin de l'exil. Le couvent ainsi que les terrains qui l'entourent sont décrétés biens nationaux.

Dès que la municipalité, au mois de décembre 1790, a connaissance de cette prochaine vente, dont la mise à prix est

<sup>18</sup> Plan du couvent. Archives du Gard H.522

<sup>19</sup> L'une à demoiselle Marthe Gout, mariée avec Jean François Puech, l'autre à Jean Louis Dumas.

fixée à 21 000 livres, une réunion du conseil municipal est organisée. La commune désire se porter acquéreur. Son intention est « *de faire d'une partie de la maison un corps de caserne suffisant pour loger à peu près un bataillon de troupes de ligne avec les écuries nécessaires à un pareil nombre de troupes à cheval.* ». Mais, il lui est impossible de rassembler l'argent nécessaire.

La vente aux enchères a lieu le 22 octobre 1791.<sup>20</sup> Le sieur Louis Rédarès qui avait enchéri au nom d'une association de catholiques est déclaré adjudicataire moyennant la somme de quarante un mille livres. Dès son achat, l'église du couvent est utilisée par les prêtres « *non jureurs* » pour la célébration des offices. Et cela jusqu'à l'interdiction des cultes et le départ des curés vers l'exil.

Le 21 février 1795, la Convention met fin à l'intolérance religieuse et proclame la liberté des cultes. Ceux-ci doivent se dérouler sans signe ostentatoire. Certains prêtres « *réfractaires* » qui avaient émigré en 1792 rentrent en France et il est fort probable que l'église du couvent ait à nouveau servi à célébrer des offices.

Quant au couvent on ne sait trop s'il a été occupé pendant cette période.

Le Concordat signé entre le Gouvernement de la République et le représentant du Saint-Siège le 25 messidor an IX (14 juillet 1801) confirme la liberté des cultes. Mais il n'y a toujours pas de prêtres affectés à la paroisse de Sommières.

C'est le 16 octobre 1803, que Louis Dorthe<sup>21</sup> qui a reçu ses lettres d'installation canonique de Mgr François Perrier,

---

<sup>20</sup> Le déroulement de ces enchères a été détaillé dans le bulletin de *Sommières et son Histoire* n° 17 de 2009.

<sup>21</sup> Procès verbal d'installation de Louis Dorthe dans le bulletin « *Sommières et son Histoire* » n° 18 de 2010, page 97.

évêque d'Avignon<sup>22</sup> se présente pour prendre possession de l'église de sa paroisse, l'église St Pons.

Or, celle-ci a été cédée par la municipalité aux protestants. Le maire, Viger intervient auprès des copropriétaires acquéreurs du couvent des Cordeliers pour qu'ils hébergent le nouveau prêtre dans l'église du couvent. Celle-ci devient alors l'église de la paroisse St Pons.

À la suite d'un décret impérial du 9 avril 1806, « *les dames de St Ursule, dites Ursulines* » sont autorisées à enseigner les jeunes filles. Trois anciennes religieuses qui avaient été chassées de leur couvent de la Taillade le 1<sup>er</sup> octobre 1792 viennent s'installer au couvent des Cordeliers. Ce sont la Mère Saint François Rauzier, sœur Saint Joseph Celse et sœur Sainte Thérèse Gibaud, converse. Elles y resteront peu de temps, car l'année suivante le 6 mars 1807, a lieu l'échange entre le couvent des Récollets, occupé par les Hospices de Sommières et celui des Cordeliers qui a été cédé par Louis Rédarés à l'association de quarante et une personnes qui l'avaient aidé à financer cet achat.<sup>23</sup>

L'administration des Hospices après avoir effectué quelques réparations à l'ex couvent des Cordeliers y transfère son mobilier et ses pensionnaires.

Dans cet échange la mairie récupère l'enclos du couvent ainsi que l'église. Celle-ci est alors cédée aux protestants qui vont la transformer en temple. Ils vont ainsi libérer l'église St Pons qui est rendue aux catholiques.

L'enclos qui s'étend au pied de la Coustourelle dans l'espace situé entre le couvent et la route de Nîmes va permettre à la municipalité de créer deux cimetières, orientés nord-sud, un

---

<sup>22</sup> À cette date aucun évêque n'avait encore été nommé au diocèse de Nîmes.

<sup>23</sup> Cet échange a été évoqué dans le bulletin « *Sommières et son Histoire* » n° 18 de 2012.

pour les catholiques et un pour les protestants. Ils serviront jusqu'en 1861, date à laquelle est aménagé le cimetière, route de Saussines.

C'est avec beaucoup de réticences et poussée par la municipalité que l'Administration des Hospices a accepté cet échange. En effet, l'ex couvent des Récollets était plus vaste. Les locaux inoccupés, loués à des particuliers procuraient d'intéressants revenus. Le jardin aménagé au centre du couvent assurait une bonne part de la nourriture.

L'ex couvent des Cordeliers où l'hospice s'installe n'est pas en très bon état. Les murs ceinturant le jardin sont en partie écroulés et la toiture doit être refaite.

Pour adapter cet édifice à sa nouvelle destination le premier travail a consisté à supprimer les cellules des moines au premier étage ; *« Trois dortoirs à droite les ont remplacés. Une salle à manger sépare les chambres à coucher des deux sexes. Elle est commune et se transforme, après les repas ou pendant les veillées d'hiver en salle de conversation autour du poêle. »*<sup>24</sup>

Des précisions nous sont données sur ces dortoirs et leur mobilier. Dans un inventaire du 1er juin 1897, A Lombard-Dumas nous indique qu'il y avait deux dortoirs pour les femmes, l'un de quatre lits, l'autre de trois lits. Quant au dortoir pour les hommes, il comportait quatre lits. Il y avait également un lit, dans un passage, pouvant servir de chambre. Soit douze places en tout. Il s'agissait donc d'un hospice très modeste. On trouve d'ailleurs, dans le même inventaire que dans la pièce appelée salle à manger, il y avait une grande table avec douze chaises et douze couverts, pas plus.

On accédait au couvent à partir du chemin menant à Alais, actuellement rue Emilien Dumas, par un portail ou « *portalière*

---

<sup>24</sup> A Lombard-Dumas : « *L'hôpital de Sommières* », page 159.

*des frères mineurs* ». De là, il fallait grimper par une petite pente pour arriver à la place du « *Planet* » où se situait l'entrée du couvent et de l'ex église des Cordeliers, devenue temple. On pénétrait ensuite dans l'hospice par un long couloir sombre et humide qui longeait le temple.

En 1833, la rampe d'accès est remplacée par un large escalier très imposant, mais fort incommode pour la livraison de marchandises importantes, pour l'accès des malades ainsi que pour la descente des cercueils, le corbillard devant attendre au bas des marches.

C'est à la même époque, que sous l'impulsion d'Emilien Dumas, membre du conseil d'administration de l'hospice, on relève les murs, en partie écroulés, entourant le jardin et on installe le portail en fer forgé que l'on peut voir de nos jours. L'entrée par le portail permettait d'accéder directement au jardin. *« Dès lors, l'entrée de cet asile devint riante presque majestueuse : un vaste enclos planté de buis, d'arbres verts, de fleurs et de légumes s'offre d'abord à l'œil des visiteurs ; au fond du jardin, bien éclairé, en plein soleil se développe le grand corps du bâtiment percé de nombreuses baies.<sup>25</sup> »*

L'accès par le long couloir étant alors abandonné, les administrateurs, toujours à la recherche de revenus complémentaires profitent de la disposition des lieux pour louer le couloir et les deux vastes pièces situées au rez de chaussée dont l'une avait servi de réfectoire du temps des moines. Elles sont utilisées comme magasin pour entreposer les laines en suint, l'humidité des locaux étant favorable à leur conservation. Cette location dura jusqu'en 1890, époque à laquelle le commerce des laines cessa à Sommières.

Toujours pour accroître les revenus, la bande de terrain

---

<sup>25</sup> A Lombard-Dumas : « *L'Hôpital de Sommières* » page 161.

entre le couvent et la Coustourelle est louée à un agriculteur.

Comme on le voit l'hospice est bien géré par un conseil d'administration efficace. La bonne marche de l'établissement est assurée par celle que l'on appelle sœur Pradette bien qu'elle soit laïque. Elle est aidée au début par un hospitalier, dont l'emploi fut plus tard supprimé.

En 1846, « *Lorsque la bonne vieille alors proposée aux soins de l'hospice demande à prendre sa retraite, c'est vainement qu'on avait cherché une autre personne consentant à lui succéder.* »<sup>26</sup>

On fait alors appel à des religieuses, les sœurs hospitalières de St Joseph dont une des maisons-mères est située aux Vans en Ardèche.

Entre la supérieure de cet établissement et la commission administrative de l'hospice un contrat est conclu le 7 novembre 1847. Deux sœurs sont chargées du service intérieur de l'hospice, l'une d'elles portant le titre de supérieure. Elles sont assistées par une sœur converse. Les trois sœurs assurent tous les services : cuisine, buanderie, lingerie, infirmerie et même entretien du jardin potager, aidées parfois par des pensionnaires encore valides.

Avec l'arrivée des religieuses, quelques modifications sont apportées à la disposition des locaux. La grande cuisine datant des moines est divisée. À gauche du vestibule une pièce servant de parloir ou de salle d'accueil est aménagée. À côté on trouve la nouvelle cuisine, plus petite, mais plus fonctionnelle ainsi que des réserves pour le rangement des provisions.

Au premier étage, à gauche de l'escalier on débouche dans le couloir qui mène aux chambres des sœurs et à une vaste lingerie, où viennent travailler les femmes valides, tout en faisant

---

<sup>26</sup> A Lombard-Dumas : « *L'Hôpital de Sommières* » page 205.



Portail d'entrée de l'Hospice à l'initiative d'Emilien Dumas, 1843  
(Photo G. Guiraudet)



L'Hospice de Sommières en 1900  
(Photo A. Lombard-Dumas)



L'Hospice avec la chapelle vers 1910  
(Collection A. Jeanjean)

la conversation.

Tout au bout du couloir, côté nord, « une porte à deux battants ouvre, presque en rase campagne, sur une allée ombragée dite « des Noisetiers »...un long berceau de verdure abrite, contre les rayons du soleil d'été, les vieux promeneurs ; tout à fait au fond de l'allée un petit hangar muni de chaises et d'un banc leur sert de point de repos. »<sup>27</sup>

En 1853, à gauche du bâtiment du couvent fut édifée une petite chapelle par la supérieure, sœur St Bruno, au moyen de collectes et d'une somme de mille francs, spécialement affectée à la construction de cet édifice par son donateur, Théodore Delrieu de Crespian. La sœur St Bruno fut inhumée dans cette chapelle.

La chapelle comportait même une petite sacristie. A Lombard-Dumas dans son inventaire de 1897<sup>28</sup>, nous en détaille le contenu, tant en mobilier qu'en objets du culte. On sait qu'il y avait entre autres, dans la sacristie, un grand tableau à l'huile représentant St Joseph et qu'au plafond de la chapelle étaient suspendus, un petit lustre en cuivre et un beau lustre de vieux cristal.

À l'extrémité droite de l'hospice il y avait un autre escalier qui aboutissait à de vastes combles qui occupaient toute la longueur du couvent, mais ils étaient très bas et de ce fait inutilisables.

En septembre 1888, un incendie se déclara dans cette partie des bâtiments. « On eut grand peine à sauver les vieillards paisiblement endormis au-dessous du terrible foyer. »<sup>29</sup>

Grâce à l'indemnité versée par la compagnie d'assurances et en y ajoutant quelques économies de l'institution, on fait

<sup>27</sup> A Lombard-Dumas : « L'Hôpital de Sommières » page 162

<sup>28</sup> A Lombard-Dumas a fait un inventaire détaillé du contenu de toutes les pièces de l'hospice, mobilier, ustensiles de cuisine, linge, etc....

<sup>29</sup> A Lombard-Dumas : « L'Hôpital de Sommières » page 163

réparer les dégâts et on en profite pour rehausser les combles de façon à créer un étage supplémentaire et y aménager une grande salle de 22 mètres de long sur 8 mètres de large, « *bien aérée, carrelée et plafonnée.* »

Dans son ouvrage paru en 1901, A Lombard-Dumas dit que « *c'est en grande partie grâce aux libéralités de la supérieure, sœur St Gabriel, que l'hospice doit sa belle apparence et les principales améliorations de ses bâtiments actuels.* » : c'est sur ses deniers qu'elle fit recrépir la façade, installer un lavoir dans un coin du jardin, remplacer « *le vieux pavé formé de briques en terre cuite par un carrelage en ciment, toujours sain et facile à laver.* »

Et, il rend hommage à cette religieuse avec laquelle il collabora pendant dix-sept ans. Sœur St Gabriel a pris sa retraite en août 1896 et est décédée à la maison-mère des Vans en février 1897.

Il a été possible, avec la transformation du deuxième étage d'aménager plusieurs grandes chambres. De ce fait le nombre de vieillards accueillis a pu être augmenté.

Les cimetières ayant été supprimés, un grand jardin potager occupa désormais tout l'espace entre l'hospice et la route de Nîmes. Devant le bâtiment à côté de l'allée de buis donnant accès à l'édifice un jardin d'agrément a été installé. Les pensionnaires de l'hospice peuvent s'y asseoir et se promener.

Mais en 1923, cet espace de promenade est menacé, la mairie de Sommières envisage d'y installer un établissement de bains-douches « *qui est appelé non seulement à être apprécié par la population de Sommières mais encore de celles de plusieurs agglomérations rurales qui ont une habitude de fréquentation de la ville...L'emplacement a été choisi dans le jardin de l'hospice de vieillards, sur un point plaisant, d'accès facile...* »

Le projet est confié à un architecte qui dessine les plans et

chiffre le coût des travaux.<sup>30</sup>

Finalement le projet est abandonné et l'hospice conserve son jardin. Le bâtiment des bains-douches sera aménagé à la Taillade.

En 1940, un généreux donateur Paul Arbousset fait construire un bâtiment comprenant dix chambres indépendantes avec un coin lavabo pour accueillir une population plus aisée. Ce bâtiment fut appelé « *pavillon Arbousset* ». On pouvait même y apporter ses meubles. Mais après le départ du résident ou son décès, les meubles devaient être laissés à l'hospice.

N'ayant pu être mis aux normes actuelles d'hygiène et de sécurité à cause des dépenses que cela nécessite, il est actuellement fermé.

Devant les demandes croissantes d'admission à l'hospice, de personnes de Sommières et des villages voisins, il a été nécessaire d'accroître la capacité d'accueil. Deux dortoirs sont aménagés, un au premier et un au deuxième étage, l'un pour les femmes et l'autre pour les hommes. Les lits étant séparés par une petite armoire. Les sanitaires et les salles d'eau sont communs. Il y avait au pied de chaque lit un seau hygiénique.

Avec la loi « *de l'humanisation des maisons pour personnes âgées* » il faut complètement revoir ces dispositions.

Un projet d'extension de l'hospice est étudié et une demande de permis de construire est déposée, dès la fin de l'année 1975.

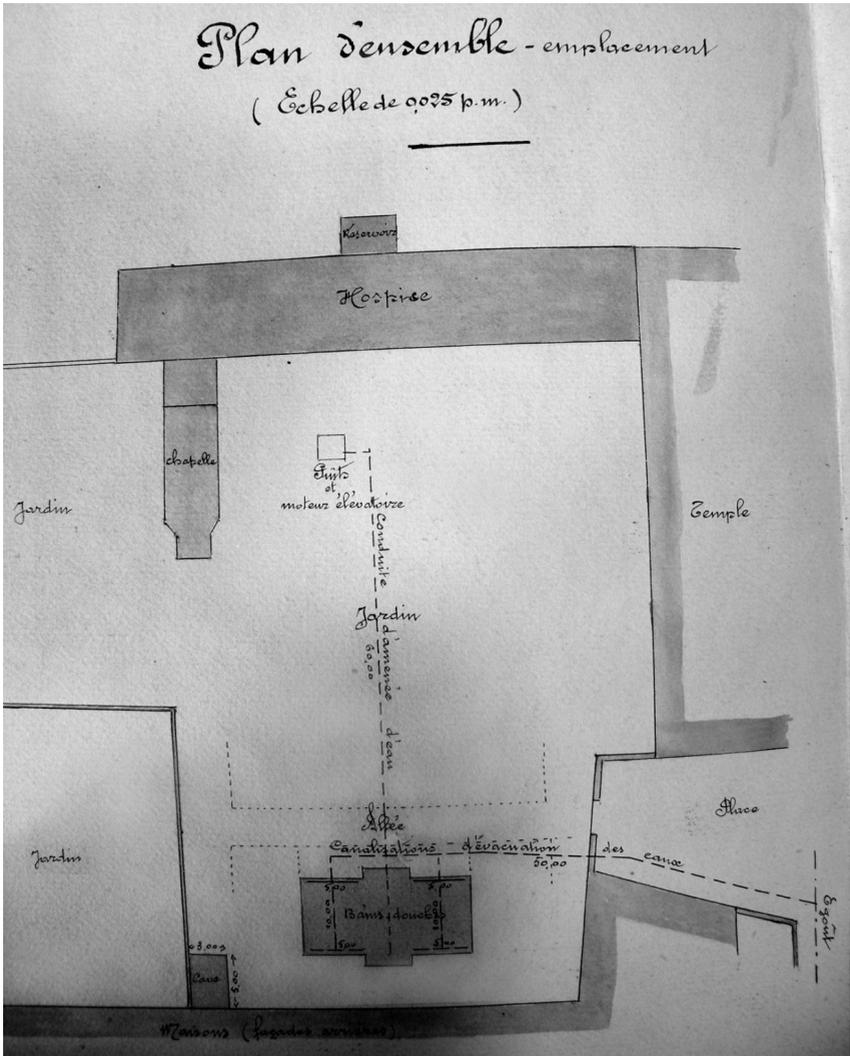
Le projet prévoit d'édifier un nouveau bâtiment sur la gauche de l'hospice avec une communication entre les deux.

Il comporte trois tranches :

- La première tranche concerne le nouveau bâtiment de trois étages avec cinq chambres individuelles par étage

---

<sup>30</sup> Voir article de M. Grais-Bruguière dans « *Sommières et son Histoire* » n° 20 de 2012.



- Plan du projet d'établissement de Bains-Douches en 1923 dans le jardin de l'Hospice (Archives municipales)

- soit quinze lits.
  - La deuxième tranche comporte la rénovation de la partie gauche de l'ancien bâtiment avec quatre lits au premier étage et huit lits au second.
  - Quant à la troisième tranche, elle concerne la réfection des deux étages situés au dessus de l'ancien réfectoire des moines. Elle permet d'installer onze lits au premier étage et quinze au deuxième.

Ces aménagements portent la capacité de l'hospice à 53 lits et avec le pavillon Arbousset offrent un total de 63 lits.

Les travaux s'étendront sur plusieurs années. La déclaration d'achèvement est signée le 16 mars 1979.

C'est au cours de ces travaux que la petite chapelle a été mise à bas. Bien que sa démolition n'ait pas été prévue dans le projet (voir plan ci-joint), elle aurait, selon la rumeur, été abattue, de nuit, par l'entreprise chargée d'effectuer les travaux, avec l'accord du Directeur.

En 1981, la maison pour personnes âgées prend le nom de maison de retraite de « *La Coustourelle*. »

Le pavillon Arbousset ne répondant plus aux normes d'hygiène et de sécurité est désaffecté. Une nouvelle extension est nécessaire. Une demande de permis de construire est déposée le 2 mars 1999. Cette réalisation va donner naissance à l'ensemble que nous connaissons aujourd'hui.

Il comprend, au rez de jardin, une cuisine avec des annexes, au rez de chaussée, les bureaux de l'administration et la salle à manger des résidents et deux étages de 17 lits chacun. La déclaration d'achèvement des travaux est datée du 9 septembre 2003.

D'autres modifications moins importantes sont intervenues, mais il semble que la maison de retraite ait atteint sa



Entrée du pavillon Paul Arbusset, 1940  
(Photo G. Guiraudet)



Ancien couvent des Cordeliers devenu Hospice avec la chapelle et le pavillon  
Arbusset

Plan du projet d'extension de l'hospice (1975)  
(Archives municipales)

Plan d'extension de la maison de retraite (2002)  
(Archives municipales)

capacité maximum.

Des espaces verts ont été aménagés devant l'ancien bâtiment. L'ancien enclos des Cordeliers est devenu un vaste parking. Bien peu de vestiges nous rappellent le couvent des moines, si ce n'est l'escalier en pierre, à balustres, du XVIIème siècle, les deux panneaux en relief sur la voûte de l'ancien réfectoire et, dans leur cuisine, devenue salle du « *kiné* », un médaillon au plafond avec une date : 1672.